



**AXE STRATEGIQUE 1**

**RENCONTRES LOISIR  
2018-2019**

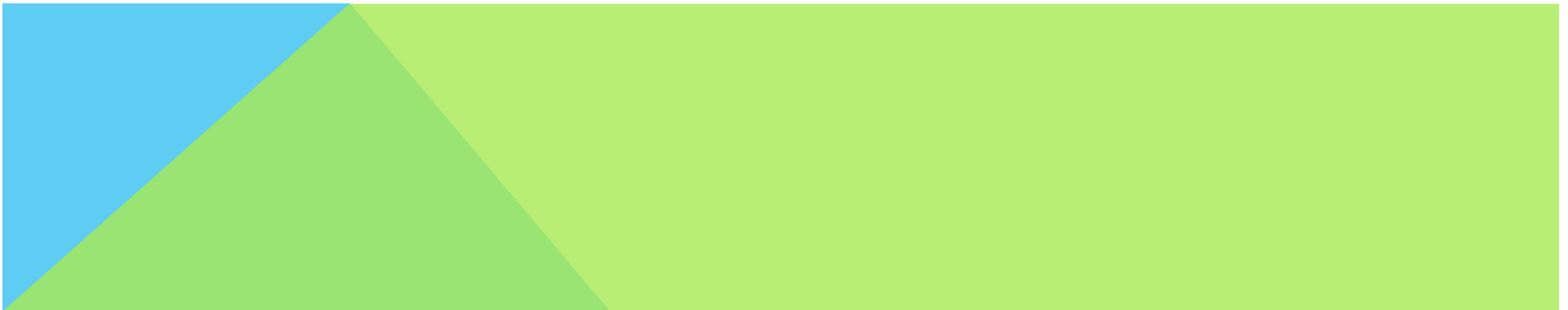
## OBJECTIFS

- Proposer une pratique accessible aux anciens joueurs,
- Ouvrir la pratique aux novices,
- Augmenter le nombre de licenciés,
- Rassembler un public potentiellement « dirigeants »,
- Développer et étendre géographiquement le basket par le biais de création de club.



## PUBLIC VISÉ

- Séniors uniquement, (pas de U17)
- Mixité, (attention à la gestion de l'intensité)
- Vétérans,
- Parents,
- Praticants Loisir et Corpo,
- Orientation loisir,
- Nouveaux pratiquants.



## FONCTIONNEMENT

- Plage horaire : mercredi 20h à dimanche 16h,
- Confirmation de rencontre : la semaine précédente,
- Report de match = créneau à définir lors du report dans un délai de 4 semaines,
- Convivialité : invitation à l'organisation d'un moment de convivialité après le match.



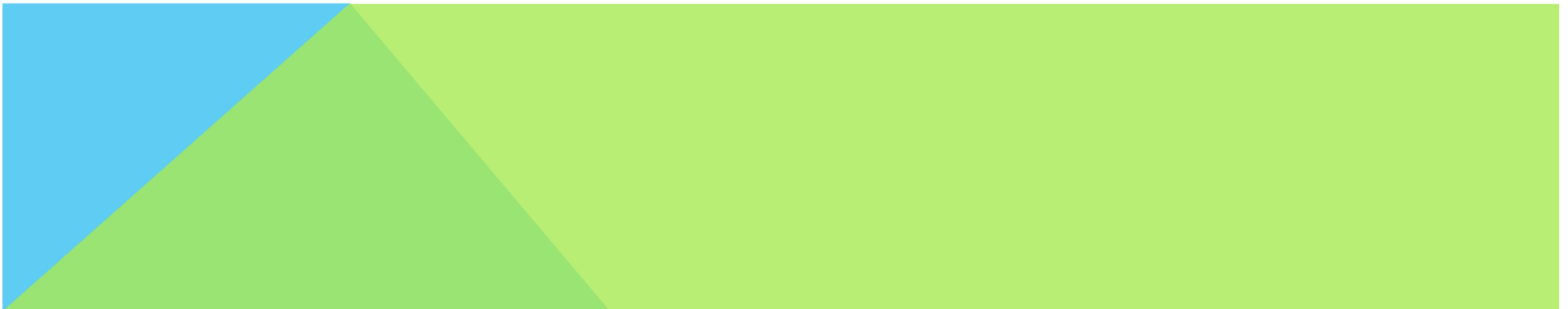
# ARBITRAGE

- Assuré par le club qui reçoit,
- Possibilité de faire la demande d'un arbitre, officiel en accord avec le club visiteur (3 semaines avant la rencontre),
- Priorité aux arbitres en formation,
- Frais partagés à parts égales.



# LICENCES

- Type de licence : **JL** (0 accès aux compétitions Fédérales (joueurs et officiels),
- Licence classique acceptée (**seniors uniquement**),
- **Uniquement pour les seniors**,
- Certificat médical obligatoire,
- Présentation des licences avant match,
- Vérification par le club qui reçoit (ou arbitre s'il y a).



# FORMULE DES RENCONTRES

- Inscriptions pour le 19 octobre 2018,
- Début des rencontres : 1<sup>er</sup> week-end de novembre (à définir en début de saison),
- Entre 1 et 3 matchs par mois,
- En fonction du nombre d'équipe, sectorisation géographique,
- Rencontres établies par le biais des victoires et défaites (pas de score ni pointavérage),
- Feuille de match afin de contrôler les licences,
- Application du règlement FIBA : 5 fautes d'équipes, réparations à la 5<sup>ème</sup> faute d'équipe, etc...



# TARIFICATION LICENCES – 2018-2019

46,28 €	<i>Option A : 2,98 €</i>
51,93 €	<i>Option B + : 8,63 € (Ind.Jour.)</i>
46,78 €	<i>Option C1 : Option A + 3,48 €</i>
52,43 €	<i>Option C2 : Option B + 9,13 €</i>
43,30 €	<i>Non assuré FFBB</i>





	<p><b>Comité Départemental Aveyron-Lozère BasketBall</b>  5, rue Chirac – B.P. 311 – 12003 RODEZ Cedex  Tel : 05 65 78 54 66  Courriel : <a href="mailto:comite@aveyronlozerebasketball.org">comite@aveyronlozerebasketball.org</a></p>
<h2 style="color: red;">RENCONTRES LOISIR</h2>	
<h2 style="color: blue;">SYNTHESE DU REGLEMENT</h2>	
<p>Contact : <b>Christel ESPINASSE</b> - <a href="mailto:luchlo@wanadoo.fr">luchlo@wanadoo.fr</a></p>	

1 - C'est le règlement fédéral qui s'applique :

- 4 quarts temps de 10mn.
- Temps-mort réglementaires.
- 5 fautes personnelles = exclusion du joueur.

2 - **Uniquement 2 joueur (se)s licence JC sont autorisés en même temps sur le terrain.**

3 – Obligation d'envoyer les feuilles de match au comité.

OU

4 – Possibilité d'utiliser la feuille de match « e-marque »

5 - Equilibre de la mixité. Possibilité d'échanger des joueurs ou joueuses pour atteindre cet objectif.

6 - Le joueur masculin pourra sauter au rebond pour récupérer le ballon, mais pas pour un contre lorsque c'est une joueuse qui tire. Si l'interdiction est enfreinte : ballon à l'adversaire.

7 - Possibilité aux 2 équipes de s'entendre pour programmer le jour et l'heure de la rencontre. (Dans la semaine de la date indiquée par le comité)

8 - Contrôle des licences par les clubs, ceci pour éviter la blessure d'un joueur qui prendrait part à une rencontre sans contrôle licencié.

9 - Arbitrage par les clubs. Possibilité de demander un arbitre officiel au comité. Le coût sera à la charge des deux clubs.

10 - Se rappeler que ces rencontres sont dites « Loisir »..... n'oubliez pas 3<sup>ème</sup> mi-temps !!!!!

Amusez-vous bien et à bientôt.

